

Manuel de l'inspecteur	Partie: 3-MEN	Section: 10	Page: 1 de 2
Appareils de pesage à fonctionnement non automatique	Émis: 2008-01-01		Révision numéro: 1

MEN-10 MODE SOMMEIL

RÉFÉRENCE

Articles 30 et 31 de la *Norme applicables aux appareils de pesage à fonctionnement non automatique (1998)*.

OBJET

Veiller à ce que le mode sommeil/mise à zéro de l'appareil soit conçue pour assurer un mesurage exact et réduire les possibilités de fraudes. Cette évaluation est effectuée au moment de l'inspection initiale de l'appareil afin de s'assurer qu'il a été correctement configuré.

DÉFINITION

«mode sommeil» signifie la fonction d'un appareil qui supprime partiellement ou totalement les indications après une période déterminée de non utilisation, afin d'économiser l'écran ou d'afficher des données autres que des poids.

EXIGENCES

Un appareil peut passer au mode sommeil ou peut afficher des données autres que des données métrologiques (publicité, mot de bienvenue, heure et date, etc.) dans la mesure où les conditions suivantes sont respectées :

L'appareil supprime totalement ou partiellement les indications ou affiche des données non métrologiques seulement lorsqu'il est à une charge Brute de zéro (sans charge) et qu'il a atteint une condition d'équilibre à zéro.

Si l'appareil ne fait que supprimer partiellement les indications ou s'il affiche des données non métrologiques, les renseignements affichés ne peuvent pas alors être interprétés comme des poids.

La fonction d'impression doit être invalidée lorsque l'appareil est en mode sommeil.

L'appareil doit être muni de mécanismes automatiques visant à empêcher toute opération de pesage ou à ramener l'appareil à une indication numérique continue lorsqu'il se trouve en une condition de non équilibre. Effectuer l'essai qui suit.

OPTIONS ACCEPTABLES

L'appareil peut passer en mode sommeil lorsqu'une charge repose sur l'élément récepteur de charge pourvu que l'appareil soit conçu pour prévenir toute opération de pesage subséquente avant qu'on ait retiré la charge de l'élément récepteur de charge, annulé la tare et remis l'appareil à zéro. Le cas échéant, l'appareil doit porter, bien en vue et adjacent au dispositif d'affichage du poids, le marquage suivant : "L'appareil est réglé à zéro lorsqu'il est en mode sommeil" ou un texte équivalent.

MOYENS DE RÉTABLIR AUTOMATIQUEMENT L'AFFICHAGE DU POIDS

OBJET

L'essai permet de s'assurer que l'appareil est pourvu de moyens pour détecter la perte de la condition d'équilibre à zéro et pour rétablir automatiquement l'affichage du poids. Il permet aussi de déterminer si la fonction d'impression est bien invalidée en mode sommeil. **Cet essai s'effectue lors de l'inspection initiale seulement.**

Manuel de l'inspecteur	Partie: 3-MEN	Section: 10	Page: 2 de 2
Appareils de pesage à fonctionnement non automatique	Émis: 2008-01-01		Révision numéro: 1

MEN-10 MODE SOMMEIL

MODE OPÉRATOIRE

S'assurer que le « mode sommeil » est activé.

Mettre l'appareil à zéro et attendre que l'appareil passe en « mode sommeil » ou qu'il affiche des messages non métrologiques.

En un mouvement précis (afin d'empêcher que le AZTM capte une partie de la charge d'essai), déposer une charge égale à **1e**. Le message non à zéro ou non métrologique doit avoir été remplacé par l'affichage d'un poids égal à **1e**.

Attendre 5 minutes (ou le délai normal de l'appareil pour revenir en mode sommeil) afin de voir si l'appareil passera en « mode sommeil » avec une charge sur le plateau.

Mettre l'appareil à zéro avec la charge sur le plateau et attendre qu'un message non à zéro ou non métrologique apparaisse.

Tenter d'obtenir une impression.

En un mouvement précis, retirer la charge d'essai correspondant à **1e**. Le message non à zéro ou non métrologique doit avoir été remplacé par l'affichage d'un poids égal à (moins) **1e** ou par une indication négative de poids.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

L'appareil satisfait aux exigences :

s'il ne passe pas au « mode sommeil » lorsqu'il y a une charge sur le plateau;
s'il retourne à l'affichage d'un poids lorsqu'une condition hors zéro existe;
si la fonction d'impression est invalidée lorsque l'appareil est en mode sommeil.

L'appareil satisfait également aux exigences si, dans le cas où il passe en mode sommeil avec une charge sur le plateau, il empêche toute pesée à moins que l'on ait retiré la charge du plateau, annulé les tares et refait la mise à zéro.

RÉVISION

Rév. 1 (juin 2007)

- Préciser l'exigence sur le marquage de l'appareil lorsqu'il est en mode sommeil. Ce changement permet de corriger une contradiction entre le *Manuel d'évaluation de l'approbation* et ce manuel.
- Bon renvoi à la Norme applicable aux appareils de pesage à fonctionnement non automatique (1998)